## **3ème édition du prix « Madame Artisanat » - Inscription avant le 31 janvier 2022**

Les deux premières éditions ont été l'occasion de distinguer des femmes, dirigeantes d'entreprises artisanales ou jeunes talents du secteur, pour leur parcours et leur détermination. Le réseau des CMA souhaite faire de cette troisième édition un levier d'inspiration pour celles qui envisagent de se lancer dans les métiers de l'artisanat, en empruntant le chemin de l'entrepreneuriat ou de la formation par apprentissage. Pour cette nouvelle édition « Madame Artisanat », les cheffes d'entreprise artisanale, les collaboratrices et les apprenties pourront candidater, avec l'aide de leur CMA, dans les catégories suivantes :

- #1 Le Trophée Madame Artisanat récompensera une femme, cheffe d'entreprise, œuvrant depuis au moins 3 ans dans une entreprise artisanale
- #2 Le Trophée Madame Apprentie récompensera une apprentie en formation dans l'un des CFA du réseau des CMA.
- #3 Le Trophée Madame Engagée récompensera une femme engagée en faveur de l'artisanat et valorisera les projets en faveur de l'économie de demain.

Un prix « Coup de Coeur » sera également remis par AXA parmi l'ensemble des dossiers présentés, toutes catégories confondues. Ce nouveau partenariat noué avec AXA prend tout son sens avec l'engagement du groupe à promouvoir des actions en faveur des questions sociales, dont l'inclusion des femmes dans l'univers de l'artisanat fait partie. Pour asseoir cette ambition, le prix peut également compter sur le parrainage de Nathalie Schraen-Guirma, animatrice radio/TV, ainsi que sur le soutien de Bouge ta boîte, réseau business féminin et de FCE France, association de femmes cheffes d'entreprise.



## CHIFFRES CLÉS SUR LES FEMMES DANS L'ARTISANAT EN FRANCE

- Près d'un quart des entreprises artisanales est dirigé par des femmes
- Près de 800 000 femmes sont dans le secteur de l'artisanat
- 500 000 femmes sont salariées
- En 30 ans, la part de dirigeantes a doublé dans l'artisanat
- 64% des cheffes d'entreprise sont présentes dans les activités de services
- 27 % des apprentis sont des femmes.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2022, par mail à Carine Truchet : <u>c.truchet@cmar-paca.fr</u>. Après délibération du jury en février, la remise des prix aura lieu le 1er mars 2022.

## Partager:

• <u>Twitter</u>

•	<u>Facebo</u>	<u> </u>	
•	Linked	<u>In</u>	

Prénom ou nom complet
Email
$\ \square$ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité
S'ahonner à la newsletter